

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 OCTOBRE 2016

Étaient présents: M. SCHOETTL Maire, MM LECLERCQ, TALFUMIERE adjoints, MM. PANIGADA, LABURTHE, MATEESCU,

MMES, ALAZARD, BOUCHER, WEGNEZ, POUPART,

Étaient absents excusés : Mme REVERET pouvoir Mr LABURTHE, Mme GAUTHIER pouvoir Mr SCHOETTL, Mme FARDEAU pouvoir Mr MATEESCU

Absents : Mr GOUALIN. Mme FICAT

La séance est ouverte à 20 h 45 heures

Secrétaire de séance : Mme BOUCHER

Lecture du compte-rendu du conseil du 6 septembre 2016

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

URBANISME

Concernant la demande de certificat d'urbanisme déposé en mairie par la famille de Mme ARBOUSSE BASTIDE décédée récemment, Monsieur le maire informe qu'il y a des problèmes d'assainissement et d'accessibilité pour les pompiers, qui n'autorisent pas la construction sur les terrains concernés

Certificat d'urbanisme accordé pour les trois terrains à la Brosse chez Mme Renom De La Baume. Les terrains sont en promesse de vente sous réserve d'obtention de permis de construire. La mairie reste très vigilante afin que les acheteurs respectent le PLU.

Le permis de construire de Mme DELPONT a été refusé rue du Grand Cèdre, il manque des pièces au dossier.

La construction de Mr et Mme LEROY à Mulleron est non conforme au permis de construire déposé en mairie, un courrier leur a été envoyé pour régulariser leur situation.

Un courrier d'engagement après accord des deux parties a été envoyé à Mr et Mme DESSENIER pour l'acquisition d'un terrain rue des Bezelles. Un géomètre doit intervenir afin de borner les terrains.

Le conseil municipal donne son accord à Mr le Maire afin de vendre le terrain place de la croix verte à un habitant de la commune qui a fait une offre satisfaisante.

Signature le 18 octobre pour la vente d'une partie du terrain communal, bande le long du parking de Mulleron, à la famille CORUS

L'Acquisition des terrains VERMEIL à Mulleron est toujours en attente.

FINANCES

Monsieur le maire remercie Jean -Mari Boucher pour son aide précieuse concernant le dossier de renégociation des emprunts.

Un prêt est en cours de renégociation et un autre pourra être soldé par anticipation grâce à la vente du terrain place de la croix verte.

Sur le prêt le plus important, les conditions de renégociation du crédit agricole sont telles qu'il vaut mieux rester dans l'état

TRAVAUX

La Société Vinci doit intervenir du 3 au 7 octobre sur le pont de l'autoroute EN DIRECTION DE MULLERON

Une campagne de rebouchage de trous « nids de poules » à Mulleron est en cours.

Par ailleurs il faudra être vigilant lors des travaux d'assainissement sur Janvry bourg lorsque les travaux seront en cours, afin que les routes soient remises en état durablement.

Monsieur le maire a reçu une entreprise de caméra surveillance avec une connexion radio reliée à la mairie, le cout est important .

Une seconde solution est à l'étude, Monsieur le maire a rencontré un électricien demeurant sur la commune et dont l'activité inclus la pose de caméra. Ce professionnel qui se propose d'offrir 3 caméras pour équiper le marché de Noël. Par ailleurs un habitant de Janvry a offert tout un équipement neuf qui pourrait être mis en place a cette occasion.

CIMETIERE

Un arrêté municipal a été pris pour l'attribution d'un emplacement et la création d'un ossuaire, afin de donner une sépulture décente à la mémoire des défunts.

Un document informatif sur la procédure de reprise de concessions en état d'abandon sera joint au compte rendu du conseil municipal. Nous vous invitons vivement à le diffuser autour de vous afin que les familles concernées puissent prendre contact avec la mairie et laisser leurs coordonnées pour stopper ou valider la procédure.

Le procès-verbal de constat d'abandon aura lieu le vendredi 18 novembre à 14h au cimetière, sont invités à y assister tous descendants, successeurs ou ayant-droit des concessions concernées. Un avis de convocation sera affiché à la mairie et aux portes du cimetière un mois avant.

Des vols de fleurs sur les sépultures ont été signalés. Nous le condamnons, malheureusement l'isolement du site complique la surveillance.

Monsieur le maire signale qu'il y a eu un vol dans une voiture qui était stationnée devant le cimetière et rappelle qu'il ne faut rien laisser dans les véhicules stationnés.

ECOLE

Les travaux numériques engagés cet été sont terminés, tous les dysfonctionnements ont été remis en état, le corps enseignant est très satisfait.

Dans le cadre des temps d'activité péri scolaire, une convention a été passée avec « l'association rêver et réalité » pour le poney.

Une classe verte est envisagée, mais à ce jour elle est à définir et à valider en fonction du budget.

Désormais, les enfants se rendront à la piscine au deuxième semestre de l'année scolaire.

Le transport en bus étant à disposition toute l'année, les enfants peuvent se rendre tous les mardis du premier semestre sur le terrain de sport de Gometz la Ville qui le met à disposition gratuitement.

Monsieur le maire remercie la mairie de Gometz ainsi que les parents accompagnateurs pour le sport du mardi.

A ce jour nous sommes toujours à la recherche d'un professeur d'anglais.

Le concours de papier reprend le 1 décembre.

La fête de la pomme a rapporté cette année une recette de 250 €, il y avait peu de pommes mais une ambiance très conviviale.

Délibération prise autorisant le maire à signer une convention entre la mairie et la Société Sogerès concernant la prise en charge de la restauration scolaire d'un enfant scolarisé dans un établissement spécialisé.

CCAS

La sortie à chartres s'est très bien passée, il y avait 36 personnes présentes, tout le monde était ravi de cette soirée.

Le repas des anciens aura lieu cette année au green de courson, le 13 novembre.

La date retenue pour la plantation des arbres est le 12 novembre.

La distribution des colis aura lieu le 23 décembre.

Le voyage à Malte aura lieu du 24 au 31 mars 2017, le tarif pour 7 jours en hôtel 4 étoiles sera de 500€ par retraité et de 645 € pour les non retraités ou les non Janvrissais.

RESSOURCES HUMAINES

Monsieur le maire informe que le renouvellement de la disponibilité pour convenances personnelles de Monsieur Fabien CARON a été reconduit pour une année.

Le CDD de madame FLAMIGNI véronique (agent scolaire) a été reconduit pour cette année.

LE COMITE DES FETES

La fête portugaise s'est très bien passée

Les 2 premiers weekends d'octobre, des artistes de l'association Hélium ont exposés leurs œuvres à Janvry

La bourse aux vêtements aura lieu le 15 octobre

Une chanteuse Québécoise se produira le 23 octobre à 17h à la petite ferme

Le 4 novembre aura lieu un concert de harpe celtique à l'église dans le cadre du festival

Le marché de Noël se déroulera les week-ends des 26 et 27 novembre/3 et 4 décembre. Les demandes à la préfecture ont été déposées en mairie dès le mois de mai, son installation débutera mi-novembre

La table des gaulois a repris ses activités, dès le premier samedi les réservations étaient complètes.

Une soirée syrienne aura lieu le 14 octobre au hameau de la brosse sous l'égide du comité des fêtes, il est prévu un décor magnifique qui accueillera environ 50 personnes

Monsieur le maire informe que ce repas est règlementaire par tous ses aspects et fait la parenthèse en précisant que la venue de cette famille ne coûte rien à la commune et que par ailleurs la scolarisation de leurs deux enfants a évité la menace de fermeture d'une classe à la rentrée de septembre.

Madame Sophie Boucher informe le conseil qu'une place a été attribuée à un enfant lors de la dernière commission d'attribution et que 2 autres places sont à pourvoir pour septembre 2017. N'hésitez pas à déposer vos dossiers de demande en mairie.

Elle informe également que la directrice du multi-accueil de Gometz changera à partir de janvier 2017.

Toutes les autorisations et demandes en préfecture et commission de sécurité pour le marché de Noël ont été déposées. L'installation débute mi-octobre et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

QUESTIONS DIVERSES :

Yannick Sonnet souhaite organiser halloween avec les enfants du poney club le 29 octobre, ne soyez pas surpris si quelques « monstres » frappent à votre porte avant le 31 !

Présence de nombreux ragondins dans les deux mares de La Brosse, des pièges ont été posés pour capturer ces animaux considérés comme nuisibles.

A la Brosse des chats sont tirés au fusil, il faut que ces pratiques soient dénoncées.

La crèche en paille de Janvry sera exposée du 5 décembre au 9 janvier à la cathédrale d'Evry à la demande de l'évêque.

Prochain conseil municipal le mardi 15 novembre 2016 à 20h45 en mairie.

La séance se termine à 22h45